

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE DE CAMARGUE



Terre de Camargue
Action Climat

Plan d'actions



Rédacteur : Emmanuelle Valy

Relecteur : Marion Eyssette

Date de publication : Mai 2023

Travail réalisé sur la base des données mises à disposition par la collectivité avec l'appui technique de l'AREC Occitanie :



TABLE DES MATIERES

1	PREAMBULE	4
1.1	DES COLLECTIVITES CHEFS D'ORCHESTRE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE	4
1.2	CE QUE DIT LE DECRET (ARTICLE 1ER – III)	4
1.3	DES PLANS D' ACTIONS CO-CONSTRUITS ET CO-PORTES.....	5
1.4	UN PLAN D' ACTIONS PARTENARIAL ET EVOLUTIF	7
1.5	DES PLANS D' ACTIONS AMBITIEUX ET OPERATIONNELS.....	7
1.6	TOUS LES SECTEURS DU DECRET SONT COUVERTS PAR DES ACTIONS	10
1.7	UN PLAN D' ACTIONS AYANT PEU D' IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	11
1.8	UN PLAN D' ACTION AVEC DES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS	12
1.9	GUIDE DE LECTURE DES FICHES-ACTIONS.....	13
2	LES FICHES ACTIONS	14

1 Préambule

1.1 Des collectivités chefs d'orchestre de la transition énergétique

Avec la loi Notre, les collectivités deviennent les chefs d'orchestre de la transition énergétique. Effectivement, elles sont à la fois consommatrices, productrices d'énergie, aménageuses et incitatrices. Pour engager cette transition, les communes membres ainsi que la Communauté de Communes de Terre de Camargue ne vont pas porter seules toutes les actions du plan climat. Il y a une dynamique qui a été instaurée entre les acteurs locaux afin de pouvoir **travailler ensemble à la mise en œuvre des actions** souvent innovantes mais aussi consolidées par une approche pragmatique. La Communauté de Communes de Terre de Camargue a bien un rôle majeur d'impulsion d'initiatives locales tout au long de la démarche du PCAET afin d'organiser sur leur territoire les actions pour l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre du PCAET (voir Rapport Stratégie du PCAET).

1.2 Ce que dit le décret (Article 1er – III)

« ... Le programme d'actions porte sur les secteurs d'activité définis par l'arrêté pris en application de l'article R. 229-52. Il définit des actions à mettre en œuvre par les collectivités territoriales concernées et l'ensemble des acteurs socio-économiques, y compris les actions de communication, sensibilisation et d'animation en direction des différents publics et acteurs concernés. Il identifie des projets fédérateurs, en particulier ceux qui pourraient l'inscrire dans une démarche de territoire à énergie positive pour la croissance verte, tel que défini à l'article L.100-2 du code de l'énergie. Il précise les moyens à mettre en œuvre, les publics concernés, les partenariats souhaités et les résultats attendus pour les principales actions envisagées. Lorsque la collectivité ou l'établissement public exerce les compétences mentionnées à l'article L2224-37 du code général des collectivités territoriales, le volet relatif aux transports détaille les actions dédiées au développement de **la mobilité sobre, décarbonée et faiblement émettrice de polluants atmosphériques**, précise le calendrier prévisionnel de déploiement des infrastructures correspondantes, notamment les infrastructures de recharge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables et de recharge en hydrogène ou en bio-gaz pour les véhicules utilisant ces motorisations, et identifie les acteurs susceptibles de mener l'ensemble de ces actions. Lorsque la collectivité ou l'établissement public exerce la compétence en matière d'éclairage mentionnée à l'article L.2212-2 du même code, le volet du programme d'actions relatif au secteur tertiaire détaille les actions dédiées à la maîtrise de la consommation énergétique de **l'éclairage public et de ses nuisances lumineuses**. Lorsque tout ou partie du territoire faisant l'objet du plan climat-air-énergie territorial est couvert par le plan prévu à l'article L.222-4, le programme d'actions doit permettre, au regard des normes de qualité de l'air mentionnées à l'article L.221-1, de prévenir ou de réduire les émissions de polluants atmosphériques. ».

1.3 Des plans d'actions co-construits et co-portés

Le plan d'actions du PCAET est issu de la concertation territoriale (présenté dans le livre de la concertation associé au PCAET).

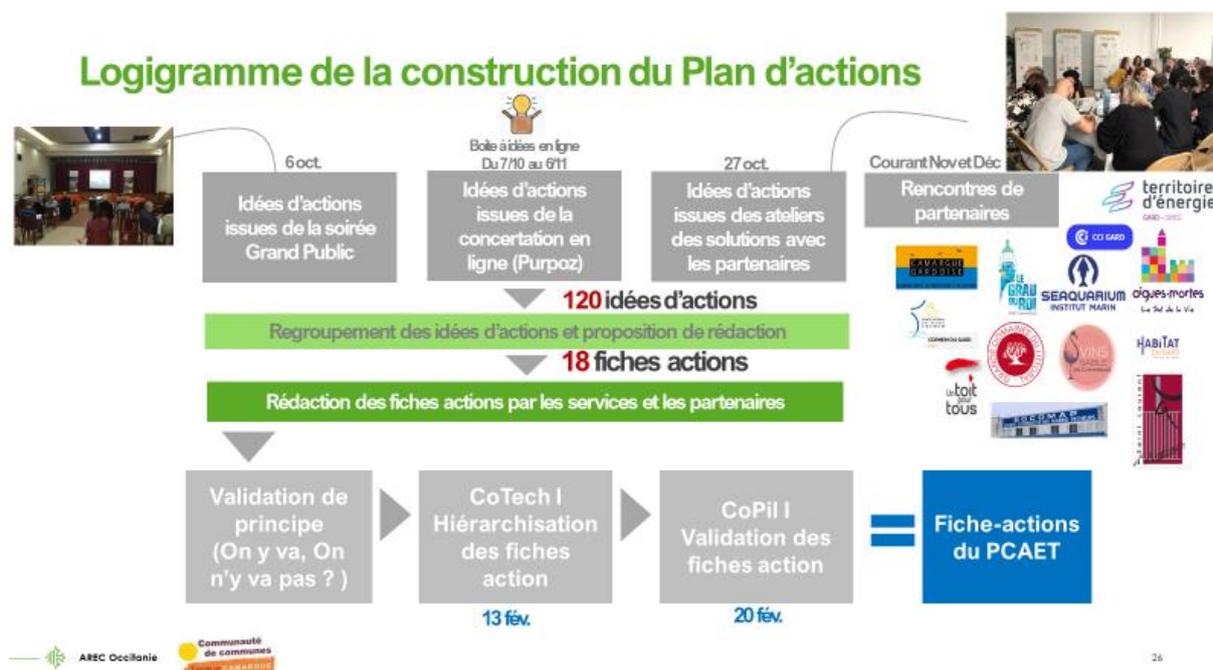


FIGURE 1 : ORGANISATION GENERALE DU PLAN D' ACTIONS

La construction du plan d'action a été réalisée sur la base d'ateliers thématiques, d'une soirée grand public de concertation et de la boîte à idées en ligne (voir livre de la concertation). Un grand nombre de partenaires ont également été rencontrés pour contribuer au plan d'actions. Plus de 120 idées ont ainsi été proposées. Cet ensemble d'idées a été retravaillé avec Terre de Camargue pour prioriser les actions selon des critères spécifiques qui leur ont été proposés (coûts, visibilité, structurante..) et analysé de façon itérative afin d'une part de bien répondre aux objectifs de la stratégie TEPOS que se fixe le territoire et d'autre part de réorienter certaines actions au regard des enjeux environnementaux (voir rapport de l'Évaluation Environnementale Stratégique).

Les actions du PCAET issues de la concertation et la mobilisation territoriale trouvent leurs origines dans les propositions de la Boîte à idées en ligne, celles faites dans le cadre de l'élaboration du Projet de territoire et les résultats des travaux des ateliers des solutions, mais aussi les propositions des acteurs recueillies lors des différentes rencontres.

Origine de l'action et titre de l'action concernée	Nb d'actions concernées
Ateliers / Boîte à idées	9
Accompagner le changement de pratique dans les déplacements, les transports et les activités industrielles	1
Accompagner les agriculteurs et les pêcheurs dans la valorisation des ressources locales et dans le développement d'installation de méthanisation	1
Construire une stratégie de gestion environnementale du territoire et avec les territoires voisins	1
Développer l'offre de transport en commun et son accès à tous en lien notamment avec le contrat d'axe	1
Favoriser les installations solaires (photovoltaïque et thermique) sur le bâti et les zones artificialisées	1
Intégrer dans les aménagements les nouvelles mobilités et requalifier les zones urbaines	1
Promouvoir la sobriété dans les usages quotidiens (résidentiel, tertiaire, secteurs recevant du public)	1
Promouvoir l'économie des ressources et une économie circulaire sur le territoire de Terre de Camargue	1
S'adapter aux risques naturels croissants	1
Ateliers / Entretiens acteurs	2
	1
Soutenir la conversion des modes de chauffages énergivores vers des technologies plus vertueuses (PAC, géothermie..) et les performances énergétiques (type réseau de chaleur)	
Adapter les conditions du développement économique sur le territoire	1
Ateliers / Projet de Territoire	2
Adapter les activités de l'agriculture et de la pêche au changement climatique	1
Inciter le passage à l'acte sur le patrimoine bâti résidentiel, technique et tertiaire par un accompagnement technique et/ou financier	1
Boîte à idées	1
Construire une stratégie de gestion environnementale du territoire et avec les territoires voisins	1
Boîte à idées / Entretiens acteurs	1
Construire une stratégie de gestion environnementale du territoire et avec les territoires voisins	1
Entretiens acteurs	1
Protéger le littoral et favoriser sa gestion concertée	1
Entretiens acteurs / Projet de territoire	2
Diminuer l'impact de l'activité humaine sur les milieux	1

Les collectivités soumises à l'élaboration d'un PCAET sont responsables de la mise en œuvre et du suivi des actions délibérées dans le cadre de ce plan. Les conditions du suivi et de l'évaluation sont précisées dans le livre de la concertation.

1.4 Un plan d'actions partenarial et évolutif



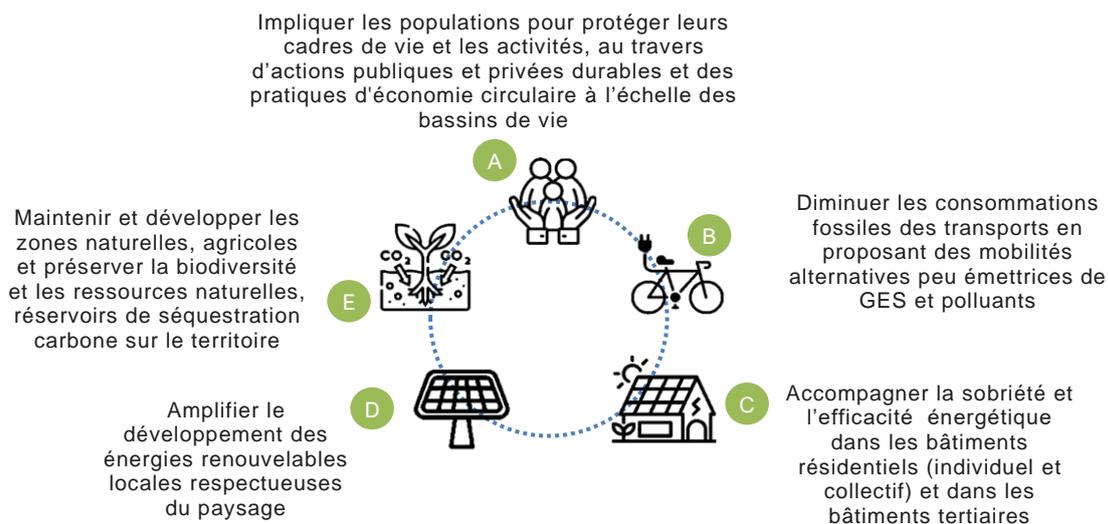
Bien que le plan d'actions soit écrit pour les 6 prochaines années, il est modifiable et ajustable au fil de l'eau. Les acteurs socio-économiques du territoire seront mobilisés pour enrichir le volet des actions les concernant.

Cette contribution itérative pourra se faire par plusieurs canaux :

- Le site internet de Terre de Camargue, relayé par ceux des 3 communes
- Le comité de pilotage en charge de l'évaluation et ouverts aux partenaires
- La mobilisation de partenaires des collectivités, pouvant relayer auprès de leur réseau

1.5 Des plans d'actions ambitieux et opérationnels

Le plan d'actions est organisé autour de la stratégie du PCAET, c'est-à-dire de 5 axes stratégiques et de 18 fiches actions opérationnels.



Le plan d'action proposé comporte ainsi 18 actions qui rassemblent les 120 idées collectées sous un « chapeau » cohérent pour n'avoir qu'un nombre restreint de fiches actions.

Les collectivités soumises à PCAET sont responsables de la mise en œuvre et du suivi des actions délibérées dans le cadre de ce plan. Les conditions du suivi et de l'évaluation sont précisées dans le livre de la concertation.



Les axes stratégiques sont déclinés en fiches action comme suit :

Axe A : Impliquer les populations pour protéger leurs cadres de vie, la biodiversité et les activités à travers la mise en place d'actions publiques et privées résilientes à l'échelle des bassins de vie

- 1- Mise en place d'une démarche de circuits courts pour soutenir les agriculteurs et les pêcheurs locaux
- 2- Création et animation d'une charte du tourisme durable
- 3- Végétalisation et désimperméabilisation des centres villes, en faveur de la biodiversité urbaine et la nature en ville
- 4- Mobilisation des habitants et des acteurs du territoire dans la transition énergétique
- 5- Incitation des citoyens à des comportements éco-responsables
- 6- Mise en place du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés PLPDMA de la CCTC
- 7- Mise en place de l'entente de la Baie d'Aigues Mortes afin de trouver les solutions d'adaptation face à l'évolution du trait de côte.
Gestion des eaux de ruissellement

Axe B : Diminuer les consommations fossiles des transports en proposant des mobilités alternatives peu émettrices de GES et de polluants

- 8- Transformation de la motorisation des outils de travail chez les pêcheurs et des agriculteurs vers des motorisations moins émettrices de GES Elaboration des Plans locaux de déplacements volontaires et mise en œuvre des actions
- 9- Réduction des déplacements en voiture individuelle en ville en faveur des mobilités actives
- 10- Développement des déplacements en modes collectifs inter et intra communes

Axe C : Accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique dans les bâtiments résidentiels (individuel et collectif) et dans les bâtiments tertiaires

- 11- Sensibilisation des acteurs / des habitants, communication sur les économies d'énergies. Accompagnement de la politique locale de l'habitat
- 12- Mise en place des mesures de sobriété - Sensibilisation des salariés, des agents territoriaux et accompagnement dans des pratiques plus économes et plus sobres dans leurs missions
- 13- Soutien à la conversion des modes de chauffages énergivores vers des technologies plus vertueuses (PAC, géothermie,) et proposition de subvention complémentaire pour le solaire thermique
Etude de faisabilité de réseaux de chaleur urbains
Accompagnement pour un projet d'énergies renouvelables.

Axe D : Amplifier le développement des énergies renouvelables locales respectueuses du paysage

- 14- Développement des sources d'énergies pour faire face aux pénuries et soutien au projet de méthanisation
- 15- Massification des installations solaires sur le territoire de la CCTC



Axe E : Maintenir et développer les zones naturelles, agricoles et préserver la biodiversité et les ressources naturelles, réservoirs de séquestration carbone sur le territoire

16- Préservation des espaces naturels, de la biodiversité et des espaces agricoles du territoire

17- Sensibilisation de la population (les habitants et les touristes) aux impacts des activités sur le littoral et les écosystèmes marins

18- Mise en œuvre et suivi des SAGE, Lutte contre la salinisation, Réutilisation les eaux de STEP pour l'arrosage

La construction du plan d'action a été réalisée sur la base d'ateliers thématiques (voir livre de la concertation), a été retravaillé avec les élus de la communauté de communes pour prioriser les actions selon 3 critères spécifiques qui leur ont été proposés (coûts, visibilité, action structurante...) à savoir :

- la visibilité de l'action
- les moyens financiers
- l'action structurante : contribution aux objectifs

En sous-groupe, chacun a donné une note à chaque action ce qui a permis de prioriser le plan d'action sur les années à venir.

Hiérarchiser c'est identifier, en fonction des objectifs et des contraintes de votre collectivité, par où commencer pour mettre en œuvre votre PCAET en disposant pour 6 ans :

- D'un programme d'actions immédiates (2022 2023) qui comprendra les actions pouvant être engagées rapidement soit par la collectivité seule, soit de concert avec ses partenaires --, dont la faisabilité a été établie et l'inscription budgétaire réalisée ;
- D'un second programme d'actions à 3 ans, qui reposera sur une réflexion prospective à plus long terme, qui tracera la trajectoire du territoire vers les objectifs pour 2050, et dont la mise en œuvre pourra nécessiter de nouveaux moyens, des études lourdes et des partenariats supplémentaires.
- D'un troisième programme d'actions à 6 ans, qui reposera sur une réflexion prospective à plus long terme, qui tracera la trajectoire du territoire vers les objectifs et dont la mise en œuvre pourra nécessiter de nouveaux moyens, des études lourdes et des partenariats supplémentaires.

Trois actions sont vues comme prioritaires car préalables à toutes les actions du programme. Elles sont déjà en place mais sont à amplifier dès que possible. Les autres actions ont été priorisées avec un échelonnement de leur mise en œuvre :

Action	Echéance
4- Mobilisation des habitants et des acteurs du territoire dans la transition énergétique	Prioritaire
11- Sensibilisation des acteurs / des habitants, communication sur les économies d'énergies.	Prioritaire
12- Mise en place des mesures de sobriété.	Prioritaire
15- Massification des installations solaires sur le territoire de la CCTC	Fin 2024
3- Végétalisation et désimperméabilisation des centre villes, en faveur de la biodiversité urbaine et la nature en ville	Fin 2024
5- Incitation des citoyens à des comportements éco-responsables	Fin 2024
6- Mise en place du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés PLPDMA de la CCTC	Fin 2024
9- Réduction des déplacements en voiture individuelle en ville en faveur des mobilités actives	Fin 2024
10- Développement des déplacements en modes collectifs inter et intra communes	Fin 2024
13- Soutien à la conversion des modes de chauffages énergivores vers des technologies plus vertueuses (PAC, géothermie,) et proposition de subvention complémentaire pour le solaire thermique	Fin 2026
17- Sensibilisation de la population (les habitants et les touristes) aux impacts des activités sur le littoral et les écosystèmes marins	Fin 2026
1- Mise en place d'une démarche de circuits courts pour soutenir les agriculteurs et les pêcheurs locaux	Fin 2026
2- Création et animation d'une charte du tourisme durable	Fin 2026
7- Mise en place l'entente de la Baie d'Aigues Mortes afin de trouver les solutions d'adaptation face à l'évolution du trait de côte Gestion des eaux de ruissellement	Fin 2026
16- Préservation des espaces naturels, de la biodiversité et des espaces agricoles du territoire.	Fin 2028
8- Transformation de la motorisation des outils de travail chez les pêcheurs, les agriculteurs vers les motorisations moins émettrices de GES	Fin 2028
14- Développement des sources d'énergies pour faire face aux pénuries et soutien au projet de méthanisation	Fin 2028
18- Mise en œuvre et suivi des SAGE, Lutte contre la salinisation, Réutilisation des eaux de la STEP pour l'arrosage	Fin 2028

1.6 Tous les secteurs du décret sont couverts par des actions

Le tableau ci-dessous illustre la répartition des actions du PCAET pour chaque secteur du décret.

Secteurs	Nombre d'actions
Tertiaire	3
Industrie hors branche énergie	1
Transport Routier	3
Agriculture	2
Résidentiel	4
Déchets	1
Biodiversité	3
Autres transports	1
Total général	18



Le classement des actions par secteur n'est pas toujours aisé car certaines actions peuvent relever de plusieurs secteurs.

Le secteur tertiaire regroupe plusieurs thèmes allant de la rénovation des bâtiments publics à l'aménagement du territoire (éclairage public). C'est pourquoi, il est plus représenté dans la répartition des actions par rapport à l'industrie (principalement sensibilisation des salariés et actions RSE des entreprises). De plus, certains acteurs touristiques portent des actions globales de transformation de leurs équipements mais aussi sur la mobilité dont l'optimisation des déplacements en période touristique. Leurs actions sont également classées dans le secteur « Tertiaire ».

Le secteur résidentiel porte également des thèmes très diversifiés allant de la rénovation des bâtiments à la sensibilisation des habitants et des enfants sur le temps scolaire ou périscolaire.

Le secteur « transport routier » regroupe des actions en faveur de la diminution de la place de la voiture et de l'usage des carburants fossiles. Les actions visent également le développement des mobilités actives et les transports en commun.

Le secteur « autres transports » regroupe des actions sur la mobilité fluviale et maritime (actions sur la motorisation des bateaux de pêche).

Le secteur « biodiversité » est couvert par des actions de préservation, de mise en valeur des paysages, de renaturation, portées par le Syndicat Mixte de protection et gestion de la Camargue gardoise, l'institut marin, en lien avec le Conservatoire du littoral.

1.7 Un plan d'actions ayant peu d'impacts environnementaux

Le PCAET est confronté aux différents enjeux environnementaux (cités ci-avant) afin d'identifier les incidences potentielles, positives ou négatives, selon différents critères :

- Les actions ont-elles des incidences positives, négatives (ou ne sont pas concernées) sur l'environnement et la santé humaine, ou présentent-elles des points de vigilance ?
- Ces incidences sont-elles directes ou indirectes sur l'environnement ou la santé humaine ?
- Les incidences identifiées concernent-elles l'ensemble du territoire ou des sites localisés ou bien vont-elles se faire sentir au-delà du territoire ?
- Les incidences vont-elles être permanentes ou bien temporaires ?

De manière générale, le programme d'actions du PCAET de la CC Terre de Camargue présente une incidence globalement positive sur la majorité des composantes environnementales du territoire, avec un impact particulièrement fort sur les enjeux directement en lien avec les objectifs attendus du PCAET que sont la maîtrise de l'énergie, la qualité de l'air, les émissions de GES et la séquestration carbone. En revanche, les composantes sols, sous-sols et matériaux, risques et patrimoine paysagers sont impactées négativement, voire très négativement (sols : risque fort) par le programme d'actions du PCAET. Des mesures ERC doivent être prises pour atténuer ces incidences négatives.

En outre, la synthèse montre également une appréhension moins marquée du PCAET autour des enjeux d'adaptation aux effets du changement climatique qui devraient pourtant être un sujet majeur de ce plan, notamment au regard des vulnérabilités territoriales identifiées dans l'État Initial de l'Environnement.



1.8 Un plan d'action avec des moyens humains et financiers

Terre de Camargue a porté un engagement fort dans le cadre de la construction de la démarche du PCAET, que ce soit dans la cadre de l'appui d'un groupe d'étudiants au lancement de l'élaboration du plan climat en 2018-2021 ou de la réorganisation de la Direction Environnement et Développement durable avec la création d'un poste de chargé de mission (**1 ETP dédié**)

Un Vice-président est délégué aux Politiques environnementales a en charge l'animation d'une commission consultative regroupant les élus communautaires mais aussi des élus communaux.

L'accompagnement par l'AREC Occitanie a permis de finaliser le PCAET et d'assurer sa prochaine mise en œuvre et son suivi au sein de la Communauté de communes Terre de Camargue.

Une fois le PCAET délibéré, la Communauté de Communes garantira les moyens humains nécessaires au suivi, à l'évaluation et à l'animation du PCAET en maintenant 1 ETP sur le sujet du PCAET.

1.9 Guide de lecture des fiches-actions

Porteur de l'action	
Les communes / CCTC	



Axe Stratégique	A- Impliquer les populations pour protéger leurs cadres de vie et les activités, au travers d'actions publiques et privées durables et des pratiques d'économie circulaire à l'échelle des bassins de vie
Objectif Stratégique	Construire une stratégie de gestion environnementale du territoire et avec les territoires voisins

Référence de l'Axe stratégique
Référence de l'Objectif stratégique
Numéro et titre de l'action

Numéro de l'action	Végétalisation et désimperméabilisation des centre villes, en faveur de la biodiversité urbaine et de la nature en ville
---------------------------	---

Contexte & Enjeux
Afin de lutter contre les îlots de chaleur urbains, de préserver la biodiversité domestique et ramener le végétal dans les milieux urbains, favoriser l'infiltration des eaux vers les nappes phréatiques, face aux risques d'inondations et à la tendance à renvoyer vers les réseaux, les eaux de ruissellement, la désimperméabilisation des espaces libres des parcelles, les cours d'école, les espaces publics, les parkings... permet de gérer localement l'infiltration des eaux de ruissellement. La végétalisation et les plantations à leur tour sont une réponse pour l'infiltration des eaux de pluie et participent de la réduction des îlots de chaleur urbains.

Description de l'action	<p>Mettre en place des plantations et espèces végétales adaptées au climat méditerranéen dans les nouvelles opérations d'aménagement ou des opérations de renouvellement urbain ou de requalification (Exemple ZA) en s'appuyant sur les documents de planification et d'urbanisme des 3 communes et de l'intercommunalité .</p> <p>Formaliser le permis de végétaliser, déjà pratiqué à Aigues Mortes et encourager les habitants des centre-ville, avec l'appui des services techniques des mairies à végétaliser l'espace public pour favoriser l'infiltration des eaux et l'ombrage afin de limiter les effets d'îlots de chaleur urbain en été. Proposer un guide des végétaux à employer, espèces méditerranéennes, peu consommatrices en eau et résistantes au sel, ... pour accompagner les services des espaces verts dans leurs choix, leur mode de gestion...</p> <p>Prescrire l'usage de revêtements perméables dans les aménagements des espaces publics et des aires de stationnements qui permettent l'infiltration des eaux de pluie ;</p> <p>Imposer un coefficient d'espaces végétalisés dans les règles de construction des PLU des communes ;</p> <p>Contribuer aux îlots de fraîcheurs urbains et au maintien de la biodiversité en déployant l'expérimentation d'Aigues Mortes sur la désimperméabilisation des cours d'école en faisant une visite de site avec les services concernés des autres mairies</p>
--------------------------------	--

Les étapes structurantes de l'action

Pilotage de l'action	Pilote interne	Partenaires
	Pôles Aménagement / Environnement et Développement durable Chargé de mission CCTC dans les réunions PPA	Les communes, la CCTC, les services techniques, les habitants, les directeurs d'école, les associations de parents d'élèves, acteurs économiques, le CEN

Calendrier & Budgets	Calendrier	Coût	Financement
	2023 - 2024	€€€	Communes ADEME Agence de l'Eau Fonds vert

Sous forme d'indicateur, il permet de différencier les actions à coûts nuls, faible (€), moyen (€€) et important (€€€).

Indicateur(s)	Surfaces désimperméabilisées, surfaces plantées Nombre de permis de végétaliser octroyés Nombre de guides des végétaux diffusés
----------------------	---

Les indicateurs de suivis sont regroupés dans un tableau de bord et de suivi des actions du PCAET.

Itération Evaluation Environnementale Stratégique	Impacts Environnementaux	Mesures ERC envisagées
	Lutte contre les îlots de chaleur urbains, plus de végétal en ville, plus d'ombrage, meilleure infiltration des eaux de ruissellement, cadre de vie amélioré	0

Etat d'avancement de l'action	Etat d'avancement de l'action en 2023	Valeur de l'indicateur en 2023
	0	0%

Regroupe la synthèse des effets notables probables de la mise en œuvre de l'action sur l'environnement.

Bien qu'ayant majoritairement des incidences positives sur l'environnement, les actions envisagées dans le Plan Climat Air Energie peuvent également avoir des incidences négatives dans des proportions variables sur chaque compartiment de l'environnement. Aussi si des incidences négatives sont pointées dans la partie « Impact » alors une mesure « ERC » pour Eviter-Réduire-Compenser est proposée.

Les détails sont disponibles dans le livrable spécifique à l'évaluation stratégique et environnementale.

2 Les fiches actions

Axe A : Impliquer les populations pour protéger leurs cadres de vie, la biodiversité et les activités à travers la mise en place d'actions publiques et privées résilientes à l'échelle des bassins de vie

- 1- Mise en place d'une démarche de circuits courts pour soutenir les agriculteurs et les pêcheurs locaux
- 2- Création et animation d'une charte du tourisme durable
- 3- Végétalisation et désimperméabilisation des centre villes, en faveur de la biodiversité urbaine et la nature en ville
- 4- Mobilisation des habitants et des acteurs du territoire dans la transition énergétique
- 5- Incitation des citoyens à des comportements éco-responsables
- 6- Mise en place du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés PLPDMA de la CCTC
- 7- Mise en place l'entente de la Baie d'Aigues Mortes afin de trouver les solutions d'adaptation face à l'évolution du trait de côte.
Gestion des eaux de ruissellement

Porteur de l'action		 <p>Communauté de communes Terre de CAMARGUE www.terredecamargue.fr</p>	
PETR / Les agriculteurs du territoire			
Axe Stratégique	A- Impliquer les populations pour protéger leurs cadres de vie et les activités, au travers d'actions publiques et privées durables et des pratiques d'économie circulaire à l'échelle des bassins de vie		
Objectif Stratégique	Adapter les activités de l'agriculture et de la pêche au changement climatique		
Numéro de l'action	1		
Mise en place d'une démarche de circuits courts pour soutenir les agriculteurs et les pêcheurs locaux			
Contexte & Enjeux			
Afin de réduire les consommations d'énergies liées au transport des produits agricoles, le PETR via le Plan Alimentaire Territorial porte une ambition structurante : celle d'améliorer la production locale du territoire et d'offrir aux habitants les conditions d'une alimentation saine, de qualité, accessible à tous, issue de circuits de proximité et contribuant au développement d'une agriculture rémunératrice pour l'agriculteur et respectueuse de l'environnement. Protection du foncier, lutte contre la précarité alimentaire, permettre un usage maîtrisé de la ressource en eau, soutenir les pratiques agricoles respectueuses, promouvoir l'offre alimentaire locale auprès des habitants...			
Description de l'action	<p>Prioriser les achats de la restauration collective vers les aliments produits localement en incluant dans les marchés publics un critère spécifique par le groupement d'achat piloté par la CCTC</p> <p>Porter à connaissance à travers la Chambre d'agriculture les critères permettant de répondre aux marchés publics de la restauration collective : locaux, labellisés et bio.</p> <p>Proposer des menus riches en produits bio dans les crèches et/ou les cantines scolaires, en faire la promotion auprès des restaurateurs à hauteur de 25% de bio et de 15% de local</p> <p>Envisager l'agrandissement d'une légumerie dans la cuisine centrale pour la valorisation des produits locaux</p> <p>Organiser 2 visites annuelles de la cuisine centrale à destination du public (Enseignants, élèves, parents d'élèves, professionnels...)</p> <p>Déployer des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et de tri des bio-déchets</p> <p>Porter une réflexion sur les solutions de substitution des barquettes en plastique à usage unique</p>		
Pilotage de l'action	Pilote interne		Partenaires
	Pôle Cadre de vie		Communes / CCTC / Chambre d'agriculture / PETR
Calendrier & Budgets	Calendrier	Coût	Financement
	2025 -2026	€€	PAT CCTC
Indicateur(s)	proportion de produits bio servis taux de denrées locales utilisées dans la restauration collective		
Itération Evaluation Environnementale Stratégique	Impacts Environnementaux		Mesures ERC envisagées
	Promotion de l'agriculture et de la pêche locales, moins de transports, meilleure alimentation pour la santé		0
Etat d'avancement de l'action	Etat d'avancement de l'action en 2023		Valeur de l'indicateur en 2023
	0		0%

Porteur de l'action			
CCTC Offices de tourisme SMCG			
Axe Stratégique		A- Impliquer les populations pour protéger leurs cadres de vie et les activités, au travers d'actions publiques et privées durables et des pratiques d'économie circulaire à l'échelle des bassins de vie	
Objectif Stratégique		Adapter les conditions du développement économique sur le territoire	
Numéro de l'action	Création et animation d'une charte du tourisme durable		
2			
Contexte & Enjeux			
<p>Le tourisme durable tient compte des impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil.</p> <p>Le tourisme durable vise donc à réduire son impact négatif sur l'environnement et la culture locale afin de les préserver pour les générations futures, tout en contribuant à la croissance économique, à la création d'emplois et à la protection des écosystèmes.</p> <p>Réel vecteur de sensibilisation et de promotion des changements de comportements positifs pour la conservation de la biodiversité et une meilleure prise de conscience d'une nécessaire adaptation des comportements.</p> <p>(Report modal, favoriser l'économie locale, promotion des sites touristiques et du territoire, incitation à la visite des sites, à l'usage des mobilités douces, désenclavement des centres villes...)</p>			
Description de l'action	<p>Promouvoir les actions du PCAET dans le cadre des rencontres annuelles des acteurs du tourisme du Grau du Roi;</p> <p>Identifier l'opportunité d'un city pack card Package à tarif préférentiel avec mise en avant de la location de vélo, navettes, bus, canoé et de lieux touristiques avec la SEM du Grau du Roi</p> <p>Identifier l'opportunité de développer une application de visite à vélo type "weward" (qui récompense la marche) avec la mise en valeur des sites à proximité du trajet et des commerces et producteurs locaux à travers un retour d'expérience de collectivité (lien avec les rencontres annuelles du Tourisme)</p> <p>Poursuivre l'engagement des professionnels du tourisme dans la démarche "EcoPasseurs du Pais" initiée par le SMCG, accompagner à la création d'un guide des bonnes pratiques de préservation des milieux.</p>		
Pilotage de l'action	Pilote interne		Partenaires
	Pôle Aménagement du territoire		Offices de tourisme / CCTC / Communes, CCI/ SMCG
Calendrier & Budgets	Calendrier		Coût
	2025 2026		€€
			Financement
			LEADER, CRTE, communes, CCTC, FEDER
Indicateur(s)	<p>Nombre de réunions avec les offices du tourisme / avec CESEL pour les professionnels du tourisme</p> <p>Réalisation de l'application, nombre de téléchargements, nombre de sites inscrits</p> <p>Mise en place du package, nombre de sites adhérents</p> <p>Nombre de professionnels engagés dans la démarche Eco Passeurs du pais</p>		
Itération Evaluation Environnementale Stratégique	Impacts Environnementaux		Mesures ERC envisagées
	Réduction des GES dans les transports routiers, moins d'impacts sur les milieux		0
Etat d'avancement de l'action	Etat d'avancement de l'action en 2023		Valeur de l'indicateur en 2023
	0		0%

Porteur de l'action		 <p>Communauté de communes Terre de CAMARGUE www.terredecamargue.fr</p>	
Les communes / CCTC			
Axe Stratégique	A- Impliquer les populations pour protéger leurs cadres de vie et les activités, au travers d'actions publiques et privées durables et des pratiques d'économie circulaire à l'échelle des bassins de vie		
Objectif Stratégique	Construire une stratégie de gestion environnementale du territoire et avec les territoires voisins		
Numéro de l'action	3 Végétalisation et désimperméabilisation des centre villes, en faveur de la biodiversité urbaine et de la nature en ville		
Contexte & Enjeux			
<p>Afin de lutter contre les îlots de chaleur urbains, de préserver la biodiversité domestique et ramener le végétal dans les milieux urbains, favoriser l'infiltration des eaux vers les nappes phréatiques, face aux risques d'inondations et à la tendance à renvoyer vers les réseaux, les eaux de ruissellement, la désimperméabilisation des espaces libres des parcelles, les cours d'école, les espaces publics, les parkings... permet de gérer localement l'infiltration des eaux de ruissellement. La végétalisation et les plantations à leur tour sont une réponse pour l'infiltration des eaux de pluie et participent de la réduction des îlots de chaleur urbains.</p>			
Description de l'action	<p>Mettre en place des plantations et espèces végétales adaptées au climat méditerranéen dans les nouvelles opérations d'aménagement ou des opérations de renouvellement urbain ou de requalification (Exemple ZA) en s'appuyant sur les documents de planification et d'urbanisme des 3 communes et de l'intercommunalité .</p> <p>Formaliser le permis de végétaliser, déjà pratiqué à Aigues Mortes et encourager les habitants des centre-ville, avec l'appui des services techniques des mairies à végétaliser l'espace public pour favoriser l'infiltration des eaux et l'ombrage afin de limiter les effets d'îlots de chaleur urbain en été. Proposer un guide des végétaux à employer, espèces méditerranéennes, peu consommatrices en eau et résistantes au sel, ... pour accompagner les services des espaces verts dans leurs choix, leur mode de gestion...</p> <p>Prescrire l'usage de revêtements perméables dans les aménagements des espaces publics et des aires de stationnements qui permettent l'infiltration des eaux de pluie ;</p> <p>Imposer un coefficient d'espaces végétalisés dans les règles de construction des PLU des communes ;</p> <p>Contribuer aux îlots de fraîcheurs urbains et au maintien de la biodiversité en déployant l'expérimentation d'Aigues Mortes sur la désimperméabilisation des cours d'école en faisant une visite de site avec les services concernés des autres mairies</p>		
Pilotage de l'action	Pilote interne Pôles Aménagement / Environnement et Développement durable Chargé de mission CCTC dans les réunions PPA		Partenaires Les communes, la CCTC, les services techniques, les habitants, les directeurs d'école, les associations de parents d'élèves, acteurs économiques, le CEN
Calendrier & Budgets	Calendrier 2023 - 2024	Coût €€€	Financement Communes ADEME Agence de l'Eau Fonds vert
Indicateur(s)	Surfaces désimperméabilisées, surfaces plantées Nombre de permis de végétaliser octroyés Nombre de guides des végétaux diffusés		
Itération Evaluation Environnementale Stratégique	Impacts Environnementaux Lutte contre les îlots de chaleur urbains, plus de végétal en ville, plus d'ombrage, meilleure infiltration des eaux de ruissellement, cadre de vie amélioré		Mesures ERC envisagées 0
Etat d'avancement de l'action	Etat d'avancement de l'action en 2023 0		Valeur de l'indicateur en 2023 0%

Porteur de l'action		 <p>Communauté de communes Terre de CAMARGUE www.terredecamargue.fr</p>	
Pôle environnement et développement durable CCTC			
Axe Stratégique		A- Impliquer les populations pour protéger leurs cadres de vie et les activités, au travers d'actions publiques et privées durables et des pratiques d'économie circulaire à l'échelle des bassins de vie	
Objectif Stratégique		Construire une stratégie de gestion environnementale du territoire et avec les territoires voisins	
Numéro de l'action		Mobilisation des habitants et des acteurs du territoire dans la transition énergétique	
4			
Contexte & Enjeux			
La CCTC est devenue la coordinatrice de la transition énergétique et se doit d'associer tous les acteurs sur son territoire Parce que les jeunes publics peuvent avoir des idées que les adultes n'auront pas, parce qu'ils peuvent transmettre les bons messages et faire évoluer les comportements			
Description de l'action		<p>Mobiliser 2 fois par an un Comité de suivi du Plan Climat qui réunit les partenaires et les acteurs qui portent, contribuent ou mettent en œuvre le plan d'actions. Il assure le suivi du Plan Climat, participe à sa mise en œuvre et à son évaluation ;</p> <p>Sensibiliser la population et les jeunes en particulier aux enjeux du changement climatique : Dans les collèges, écoles, 1 intervention par établissement chaque année avec l'appui d'une structure extérieure ou des ambassadeurs de l'environnement, et des Conseils municipaux des jeunes pour contribuer à la transmission des messages ;</p> <p>Contribuer au renforcement de la démocratie participative autour de la transition énergétique en invitant les 2 conseils municipaux des jeunes pour leur présenter le PCAET et ainsi pouvoir accélérer la mise en place d'actions dans leur commune ;</p> <p>Participer aux réunions du CESEL organisées par la Mairie du Grau du Roi pour faire un retour régulier sur la mise en œuvre du Plan Climat. (2 à 3 fois par an)</p> <p>Communiquer au travers du magazine de la CCTC, diffusé régulièrement sur l'ensemble du territoire sur l'avancement du Plan Climat tout au long de sa mise en œuvre ;</p> <p>Diffuser auprès des élus, des habitants et des partenaires la synthèse du Plan Climat afin de valoriser le travail mené et informer de l'existence du Plan d'actions à l'occasion des manifestations proposées par la collectivité, Site Internet, Réunions publiques ;</p>	
Pilotage de l'action		Pilote interne Service développement durable	Partenaires Acteurs du territoire Enseignants, conseil municipal des jeunes, centres de loisirs, médiathèque, CCAS, habitants, Maison du Grand Site de la Camargue gardoise
Calendrier & Budgets		Calendrier Prioritaire	Coût €
			Financement CCTC ADEME
Indicateur(s)		Nombre de réunions du Comité de suivi Nombre d'interventions dans le milieu scolaire Nombre d'élèves sensibilisés Nombre de réunion avec le CESEL du Grau du Roi	
Itération Evaluation Environnementale Stratégique		Impacts Environnementaux Meilleure adhésion des habitants et engagement de chacun à agir pour la planète	Mesures ERC envisagées 0
Etat d'avancement de l'action		Etat d'avancement de l'action en 2023 0	Valeur de l'indicateur en 2023 0%

Porteur de l'action		 <p>Communauté de communes Terre de CAMARGUE www.terredecamargue.fr</p>	
Pôle environnement et développement durable CCTC			
Axe Stratégique		A- Impliquer les populations pour protéger leurs cadres de vie et les activités, au travers d'actions publiques et privées durables et des pratiques d'économie circulaire à l'échelle des bassins de vie	
Objectif Stratégique		Construire une stratégie de gestion environnementale du territoire et avec les territoires voisins	
Numéro de l'action		Incitation des citoyens à des comportements éco-responsables	
5			
Contexte & Enjeux			
Il existe sur le territoire des actions menées par des collectifs de citoyens qui oeuvrent pour des comportement éco-responsables. Différents outils peuvent être proposés pour faciliter le changement de comportement et valoriser les comportements exemplaires			
Description de l'action		<p>Elargir le rôle des ambassadeurs de l'environnement et "déchets" avec des thématiques plus larges sur eau-énergie en les accompagnant dans une montée en compétence sur les nouveaux sujets et la promotion de l'eau du robinet par exemple – Intervention dans 6 classes par an</p> <p>Relancer la démarche "défis Famille" zéros déchet/ Energie positive,</p> <p>Mettre en place les pratiques éco-responsables au travail en réalisant un guide (tuto, vidéo) sur l'engagement de la collectivité sur la promotion des eco-gestes.</p> <p>Valoriser le guide par des posts sur les réseaux sociaux pour encourager les comportements éco-responsable eco citoyens</p> <p>Mettre en place la participation des collectivités au forfait de mobilité durable à l'échelle de la CCTC</p>	
Pilotage de l'action		Pilote interne Pôle environnement et développement durable CCTC	Partenaires Seaquarium, SMCG, les habitants, les communes la CCTC
Calendrier & Budgets		Calendrier 2023-2024	Coût €
			Financement CCTC Fonds vert
Indicateur(s)		Nombre de familles engagées dans les défis Nombre de post sur les engagements de la CCTC Edition /formalisation d'un guide d'écoresponsabilité de la CCTC Nombre d'agents engagés Nombre de réunions réalisées (Petit déj' du Climat) Nombre de forfait mobilité octroyé	
Itération Evaluation Environnementale Stratégique		Impacts Environnementaux Moins de consommation d'énergie, moins de GES, moins de déchets Collectivité exemplaire dans ses missions	Mesures ERC envisagées 0
Etat d'avancement de l'action		Etat d'avancement de l'action en 2023 0	Valeur de l'indicateur en 2023 0 %

Porteur de l'action		 <p>Communauté de communes Terre de CAMARGUE www.terredecamargue.fr</p>	
Pôle Environnement CCTC			
Axe Stratégique	A- Impliquer les populations pour protéger leurs cadres de vie et les activités, au travers d'actions publiques et privées durables et des pratiques d'économie circulaire à l'échelle des bassins de vie		
Objectif Stratégique	Promouvoir l'économie des ressources et une économie circulaire sur le territoire de Terre de Camargue		
Numéro de l'action	<p style="font-size: 2em; font-weight: bold; color: orange;">6</p> <p>Mise en place le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés PLPDMA de la CCTC</p>		
Contexte & Enjeux			
<p>Afin d'éviter une consommation de produits manufacturés, les transports de marchandises, et trouver une seconde vie à nos objets grâce à leur réparation ou réemploi sur le territoire ; Employer des matériaux locaux dans les constructions, Economiser les ressources et réemployer l'eau de pluie dans les habitations, pour arroser les espaces verts, ... Réduire la part des ordures ménagères et l'incinération</p>			
Description de l'action	<p>Installer 3 composteurs collectifs annuellement et l'accompagnement dédié par le guide composteur ; Sensibiliser sur le gaspillage alimentaire : personnels des cantines scolaires, à travers une rencontre annuelle des ambassadeurs en collaboration avec les services de restauration collective Intervenir dans le cadre d'une réunion de la CCI sur le gaspillage alimentaire auprès des professionnels de la restauration Mettre en place le défi Zéro Déchet pour les particuliers en lien avec les ambassadeurs déchets. Créer une affiche sur les gestes anti-gaspi à destination des différentes cibles : restaurant collective et grand public Animer 3 ateliers annuels DO IT YOUR SELF responsable sur le territoire et élaborer un guide des produits respectueux de l'environnement à destination des citoyens Soutenir et suivre les actions du PLPDMA et de l'optimisation de la gestion des déchets par la participation de la chargée de mission PCAET au comité de suivi Organiser une visite de site à destination des services techniques (type No Watt Tour l'éco conception des bâtiments) en mettant en place une démarche de chantier vert pour espérer une construction publique ou rénovation exemplaire lors des prochains chantiers</p>		
Pilotage de l'action	<p style="text-align: center;">Pilote interne</p> <p>Pôle environnement et développement durable CCTC</p>		<p style="text-align: center;">Partenaires</p> <p>SMEPE / les Habitants / le personnels des restaurants scolaires /les services de la CCTC</p>
Calendrier & Budgets	<p style="text-align: center;">Calendrier</p> <p style="text-align: center; background-color: yellow;">2023-2024</p>	<p style="text-align: center;">Coût</p> <p style="text-align: center;">€</p>	<p style="text-align: center;">Financement</p> <p style="text-align: center;">Region Fonds vert</p>
Indicateur(s)	<p>Mesure des tonnages Nombre de personnes sensibilisées dans les ateliers Nombre d'établissements rencontrés Nombre de composteurs collectifs installés Lancement de l'élaboration et suivi du plan d'action du PLPDMA Organisation d'une visite de site avec les services techniques</p>		
Itération Evaluation Environnementale Stratégique	<p style="text-align: center;">Impacts Environnementaux</p> <p style="text-align: center; background-color: yellow;">Développement de l'économie circulaire, moins de déchets, moins de GES dans le processus de construction des bâtiments, économie de la ressource en eau</p>		<p style="text-align: center;">Mesures ERC envisagées</p> <p style="text-align: center; background-color: yellow;">0</p>
Etat d'avancement de l'action	<p style="text-align: center;">Etat d'avancement de l'action en 2023</p> <p style="text-align: center; background-color: yellow;">0</p>		<p style="text-align: center;">Valeur de l'indicateur en 2023</p> <p style="text-align: center; background-color: yellow;">0%</p>

Porteur de l'action		 <p>Communauté de communes Terre de CAMARGUE www.terredecamargue.fr</p>	
Les communes, la CCTC			
Axe Stratégique	A- Impliquer les populations pour protéger leurs cadres de vie et les activités, au travers d'actions publiques et privées durables et des pratiques d'économie circulaire à l'échelle des bassins de vie		
Objectif Stratégique	S'adapter aux risques naturels croissants		
Numéro de l'action	<p>Mise en place l'entente de la Baie d'Aigues Mortes afin de trouver les solutions d'adaptation face à l'évolution du trait de côte</p> <p>Gérer les eaux de ruissellement</p>		
7			
Contexte & Enjeux			
<p>Confrontées à la montée des eaux et à l'érosion des côtes, les communes subissent une variation de leur trait de côte. La loi Climat Résilience du 24 Août 2021, fait état de l'adaptation des territoires aux effets du dérèglement climatique, en attribuant de nouveaux outils aux collectivités. La loi prévoit la mise en place d'une stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte, élaborée par l'Etat mais en concertation avec les collectivités. Face aux risques d'inondations et à la tendance à renvoyer vers les réseaux, les eaux de ruissellement, la rétention des eaux à la parcelle est une solution pour ne pas surcharger le réseau public d'assainissement des eaux pluviales.</p>			
Description de l'action	<p>Participer activement à l'Entente du Golfe d'Aigues-Mortes sur la gestion du trait de côte</p> <p>Suivre dans le cadre du SYMADREM, les travaux relatifs à la compétence transférée de la GEMAPI et la stratégie littorale ;</p> <p>Participer par l'émission d'un avis sur l'établissement d'une carte locale d'exposition du territoire au recul du trait de côte pour faire apparaître la zone exposée à ce risque à horizon trente et cent ans permettant aux communes de mettre en place le droit de préemption spécifique dans les zones délimitées.</p> <p>Prescrire l'obligation d'installer des systèmes de récupération d'eau de pluie, à la parcelle pour les nouvelles constructions, afin de limiter les eaux de ruissellement sur l'espace public et dans le réseau public (en prêtant attention à la prolifération des espèces invasives types moustiques tigrés)</p> <p>Adopter et mettre en œuvre un programme de travaux sur la gestion des eaux pluviales avec une préférence pour les infiltrations à la parcelle, la gestion des noues et fossés</p>		
Pilotage de l'action	Pilote interne		Partenaires
	Pôle Cycles de l'eau CCTC		Membres de l'Entente / SYMADREM
Calendrier & Budgets	Calendrier		Coût
	2025-2026		€€
			Financement
			Fonds vert
Indicateur(s)	<p>Participation aux réunions de l'Entente du Golfe d'Aigues Mortes.</p> <p>Nombre de récupérateurs d'eau de pluie installés</p> <p>Etat d'avancement des travaux sur la gestion de l'eau de pluie</p>		
Itération Evaluation Environnementale Stratégique	Impacts Environnementaux		Mesures ERC envisagées
	Mieux anticiper les phénomènes de submersions marines, mieux protéger les biens et les personnes Economie de la ressource en eau, meilleure gestion des eaux de ruissellement		0
Etat d'avancement de l'action	Etat d'avancement de l'action en 2023		Valeur de l'indicateur en 2023
	0		0%



Axe B : Diminuer les consommations fossiles des transports en proposant des mobilités alternatives peu émettrices de GES et de polluants

8- Transformation de la motorisation des outils de travail chez les pêcheurs, les agriculteurs vers les motorisations moins émettrices de GES Elaboration des Plans locaux de déplacements volontaires et mettre en œuvre les actions

9- Réduction des déplacements en voiture individuelle en ville en faveur des mobilités actives

10- Développement des déplacements en modes collectifs inter et intra communes

Porteur de l'action			
Communes / CCTC / Comité départemental des Pêcheurs / organisation des producteurs du Sud Agriculteurs / Pêcheurs			
Axe Stratégique	B- Diminuer les consommations fossiles des transports en proposant des mobilités alternatives peu émettrices de GES et polluants		
Objectif Stratégique	Accompagner le changement de pratique dans les déplacements, les transports et les activités industrielles		
Numéro de l'action	Elaboration des Plans locaux de déplacements volontaires et mise en œuvre des actions Transformation de la motorisation des outils de travail chez les pêcheurs, les agriculteurs vers des motorisations moins émettrices de GES		
8			
Contexte & Enjeux			
<p>L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie locale de mobilité, concertée et basée sur les besoins du territoire, permet de créer des synergies entre la politique de mobilité et les autres politiques publiques, aménagement, environnement, la santé ou la qualité de l'air, l'éducation des enfants, l'ouverture et la promotion des modes de déplacements alternatifs, désengorgement des transports scolaires...</p> <p>Au vu de la consommation de carburant par les bateaux (Pêche et plaisance) qui représente 1/3 des consommations liées aux transports, une évolution vers des motorisations plus économes en énergie et moins polluantes pourrait être envisagée</p>			
Description de l'action	<p>Le plan local de déplacements se traduit par la mise en place d'actions sur le territoire communal en faveur des transports publics, du vélo et de la marche, du covoiturage, de l'autopartage. Il participe à la sensibilisation des habitants sur leurs déplacements dans la vie quotidienne et par la réduction du trafic automobile et ses conséquences. Il pourra se traduire par le développement de l'usage du vélo sur le territoire au quotidien et pour les touristes, le report modal autour des Pôles d'Echanges Multimodaux des gares existantes, par la création d'un annuaire pour recenser et promouvoir les sites de location, réparation et vente de matériel pour le vélo, trottinette, gyropode...) en lien avec les offices du tourisme ; L'étude pour le développement des modes de transports doux pour la collecte des biodéchets afin de remplacer les BOM thermiques qui ne font pas de collectes séparatives ; L'initiation d'une rencontre entre les 2 communes pour le développement d'une navette fluviale entre Aigues-Mortes et le Grau-du-Roi et la création d'un embarcadère (AM) ; L'intégration dans les projets éducatifs territoriaux avec l'appui de partenaires extérieurs (ex : les ambassadeurs de l'environnement), de la sensibilisation à la pratique des déplacements actifs, l'organisation de sorties à vélo, le ramassage scolaire alternatif (pédibus, vélo-bus, vélo cargo...), avec le soutien des conseils municipaux des jeunes ; L'inscription dans le règlement des PLU de prescriptions relatives au déploiement des bornes de recharges électriques pour véhicules particuliers VP et VAE. L'obligation des bornes de recharge lors d'une création d'ombrière photovoltaïque sur des sites recevant du public ; L'initiation d'une rencontre entre VNF et les potentiels utilisateurs du transport fluvial (Salins, syndicats des vins,) pour identifier les freins et leviers du développement de ce mode de transport de marchandises ; Le renouvellement de la flotte des collectivités par des véhicules à faibles émissions à hauteur de 40 % de 37,4% de véhicules à très faibles émissions et identifier les usages et les opportunités pour l'optimiser ; Organiser 2 réunions par an avec le Comité départemental de pêche et l'Organisation de pêche du Sud (OP du Sud) et les ports de plaisance pour accompagner les pêcheurs et les plaisanciers vers une adaptation des outils de travail moins consommateurs d'énergie fossile ; Avec la Chambre d'agriculture, sensibilisation des acteurs agricoles sur les outils de travail alternatifs (motorisations électriques, à hydrogène ...), en proposant une visite d'exploitations agricoles engagées dans une démarche écoresponsable</p>		
Pilotage de l'action	Pilote interne	Partenaires	
	Pôle environnement et développement durable et Pôle Aménagement du territoire CCTC	Région / CCI / VNF / Conseil Départemental, CCI, Ports Territoire d'énergie du Gard (SMEG) Education nationale, Associations, Aménageurs, Conseils municipaux des jeunes	
Calendrier & Budgets	Calendrier	Coût	Financement
	2027-2028	€€€	CRTE, FEDER FEAMPA, Région LEADER, CRTE, communes
Indicateur(s)	<p>Mise en place d'un comité de pilotage Nombre de bornes installées Nombre d'établissements ayant mis en place des actions en faveur du vélo, comptage du nombre de vélo devant les établissements scolaires Nombre de réunions organisées Nombre de véhicules à faible émissions dans les Collectivités Nombre de Km parcourus lors de challenges vélo.</p>		
Itération Evaluation Environnementale Stratégique	Impacts Environnementaux	Mesures ERC envisagées	
	moins de déplacements en voitures individuelles, moins de GES, meilleure connexion entre les modes de déplacements, moins de consommation d'énergies fossiles	0	
Etat d'avancement de l'action	Etat d'avancement de l'action en 2023	Valeur de l'indicateur en 2023	
	0	0 %	

Porteur de l'action		 <p>Communauté de communes Terre de CAMARGUE www.terredecamargue.fr</p>	
CCTC Les communes			
Axe Stratégique	B- Diminuer les consommations fossiles des transports en proposant des mobilités alternatives peu émettrices de GES et polluants		
Objectif Stratégique	Intégrer dans les aménagements les nouvelles mobilités et requalifier les zones urbaines		
Numéro de l'action	<p style="font-size: 2em; font-weight: bold; color: orange;">9</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; color: orange;">Réduction des déplacements en voiture individuelle en ville en faveur des mobilités actives</p>		
Contexte & Enjeux			
Lever les freins et identifier les priorités d'action par le développement des mobilités actives. Encourager les déplacements en modes actifs en laissant plus d'espaces et des déplacements en sécurité. Encourager l'électro-mobilité grâce au développement des vélos électriques, le développement des bornes de recharges incitera davantage à l'utilisation des vélos à assistance électrique.			
Description de l'action	<p>Réaliser une étude de sécurisation, de signalétique et de continuité des voies cyclables</p> <p>Identifier la compatibilité des transports en commun avec le vélo : arrivée , transport, décharge, stationnement</p> <p>Pour les 3 communes et la CCTC, mobiliser les services RH en vue de développer les usages du vélo dans les déplacements domicile travail à travers la mise en place d'aménagement, de sécurisation et la politique d'indemnité vélo.</p> <p>Réaliser une étude sur la création de parkings de délestage des centres urbains à Aigues Mortes et au Grau du Roi.</p> <p>En lien avec la SPL Let's Grau qui développe un espace de coworking, favoriser le télétravail pour limiter les déplacements domicile travail en voiture.</p> <p>Faire une réunion intercommunale visant au déploiement des aires nécessaires au covoiturage, et les promouvoir (en lien avec le département du Gard), et mettre en place des solutions facilitantes pour l'exploitation de l'autopartage ou vélopartage de location en autopartage, partage de véhicules techniques (entre collectivités) des solutions.</p> <p>Installer une station de mesures de la qualité de l'air sur le territoire et notamment en période estivale.</p>		
Pilotage de l'action	<p style="text-align: center; font-weight: bold; color: orange;">Pilote interne</p> <p>Service développement durable</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold; color: orange;">Partenaires</p> <p>CCTC, Communes, SMCG Région, Département du Gard LET'S GRAU ATMO Occitanie</p>	
Calendrier & Budgets	<p style="text-align: center; font-weight: bold; color: orange;">Calendrier</p> <p style="text-align: center; background-color: yellow;">2023-2024</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold; color: orange;">Coût</p> <p style="text-align: center;">€€€</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold; color: orange;">Financement</p> <p>LEADER, CRTE Fond vert ADEME 50% SMEG</p>
Indicateur(s)	<p>Réalisation d'une étude et partage des résultats</p> <p>Nombre de places de parking créées</p> <p>Ouverture de l'espace de coworking</p> <p>Nombre d'usagers en coworking</p> <p>Indicateurs de mesures de la qualité de l'air</p>		
Itération Evaluation Environnementale Stratégique	<p style="text-align: center; font-weight: bold; color: orange;">Impacts Environnementaux</p> <p style="background-color: yellow;">Moins de déplacements en véhicule individuel, moins de GES, décongestion des centres villes</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold; color: orange;">Mesures ERC envisagées</p> <p style="background-color: yellow;">Optimiser les lieux de stationnement existants pour limiter l'étalement urbain Réaliser des inventaires naturalistes dans les zones sensibles ciblées pour l'aménagement d'aires de covoiturage Intégrer la biodiversité ordinaire dans les aménagements Favoriser le réemploi et/ou le recyclage de matériaux du BTP pour l'aménagement d'aires</p>	
Etat d'avancement de l'action	<p style="text-align: center; font-weight: bold; color: orange;">Etat d'avancement de l'action en 2023</p> <p style="text-align: center; background-color: yellow;">0</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold; color: orange;">Valeur de l'indicateur en 2023</p> <p style="text-align: center; background-color: yellow;">0%</p>	

Porteur de l'action		 <p>Communauté de communes Terre de CAMARGUE www.terredecamargue.fr</p>	
Communes / Région Occitanie			
Axe Stratégique	B- Diminuer les consommations fossiles des transports en proposant des mobilités alternatives peu émettrices de GES et polluants		
Objectif Stratégique	Développer l'offre de transport en commun et son accès à tous en lien notamment avec le contrat d'axe		
Numéro de l'action	10 Développement d'une navette ferroviaire entre le Grau du Roi et Aigues Mortes (Tram/train) Développement des déplacements en modes collectifs inter et intra communes		
Contexte & Enjeux			
Eviter les déplacements en voiture individuelle, Faciliter les autres modes de mobilité, réduire le trafic routier, Report modal, utilisation des infrastructures existantes, réduction de l'impact sur les axes routiers			
Description de l'action	Etudier la faisabilité technique d'une desserte des centres urbains par navette depuis les parkings relais Travailler avec la Région et les partenaires du Contrat d'Axe afin de permettre une adaptation de la fréquence et des horaires des trains qui desservent le territoire.		
Pilotage de l'action	Pilote interne		Partenaires
	Pôle Aménagement du territoire Pôle Environnement et Développement durable		Région, Département, communes, Agence d'urbanisme
Calendrier & Budgets	Calendrier	Coût	Financement
	2023-2024	€€€	LEADER, CRTE Région Occitanie Communes
Indicateur(s)	Nombre de navettes créées Mesure de la fréquentation des navettes Nouvelles fréquences de TER		
Itération Evaluation Environnementale Stratégique	Impacts Environnementaux		Mesures ERC envisagées
	Moins de déplacements en véhicule individuel, moins de GES, décongestion des centres villes		0
Etat d'avancement de l'action	Etat d'avancement de l'action en 2023		Valeur de l'indicateur en 2023
	0		0%



Axe C : Accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique dans les bâtiments résidentiels (individuel et collectif) et dans les bâtiments tertiaires

11- Sensibilisation des acteurs / des habitants, communication sur les économies d'énergies. Accompagnement de la politique locale de l'habitat

12- Mise en place des mesures de sobriété - Sensibilisation des salariés, des agents territoriaux et accompagnement dans des pratiques plus économes et plus sobres dans leurs missions

13- Soutien à la conversion des modes de chauffages énergivores vers des technologies plus vertueuses (PAC, géothermie,) et proposition de subvention complémentaire pour le solaire thermique

Etude de faisabilité de réseaux de chaleur urbains

Accompagnement pour un projet d'énergies renouvelables.

Porteur de l'action		 <p>Communauté de communes Terre de CAMARGUE www.terredecamargue.fr</p>	
<p>CCTC Guichet rénov'occitanie CCI du Gard Bailleurs sociaux</p>			
Axe Stratégique	C- Accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique dans les bâtiments résidentiels (individuel et collectif) et dans les bâtiments tertiaires		
Objectif Stratégique	<i>Inciter le passage à l'acte sur le patrimoine bâti résidentiel, technique et tertiaire par un accompagnement technique et/ou financier</i>		
Numéro de l'action	<p>11</p> <p>Sensibilisation des acteurs / des habitants, communication sur les économies d'énergies Elaboration et mise en œuvre du programme local de l'habitat (PLH)</p>		
Contexte & Enjeux			
<p>L'amélioration énergétique des logements et des bâtiments d'activité vise à la diminution des consommations d'énergies et la diminution des factures énergétiques pour les ménages et les entreprises. La mise en œuvre d'une politique locale de l'habitat pourra inclure notamment un volet réhabilitation de l'habitat afin d'améliorer la performance énergétique de l'habitat. Les Décrets Tertiaire et BACS obligent à diminuer les consommations d'énergies dans les bâtiments tertiaires de plus de 1000 m² et imposent la mise en place d'une Gestion Technique des Bâtiments (GTB)</p>			
Description de l'action	<p>Mettre en place deux sessions de réunion d'information des acteurs propriétaires et gestionnaires gros consommateurs (campings, supermarchés, résidences touristiques) pour les sensibiliser sur les économies d'énergie et la rénovation des bâtiments par le partage d'expérience et visites de sites. Mobiliser le guichet Rénov'Occitanie pour participer au salon de l'habitat et sensibiliser les habitants.</p> <p>Accompagner la politique locale de l'habitat à travers le lancement de l'élaboration du PLH à l'échelle de la CCTC et des autres opérations de renouvellement urbain, de revitalisation des centres villes (ORT), Petites villes de demain. Organiser une réunion entre les financeurs et les bailleurs sociaux afin de travailler sur un programme de rénovation énergétique (Commune d'Aigues Mortes, Un Toit pour Tous, Résidence le Logis du Bosquet 36 logements) :</p> <p>Accompagner l'expérimentation dans les logements d'un dispositif innovant pour suivre la consommation et programmer les chauffages électriques (Commune d'Aigues Mortes, Un Toit pour Tous, Résidence Porte de la Marine 24 logements)</p> <p>Organiser 3 ateliers de territoire et 3 ateliers participatifs, (ex : sur la stratégie de rénovation, le photovoltaïque individuel, sur les bonnes pratiques en matière d'économie d'énergie) en direction des ménages propriétaires ou locataires, mais aussi des professionnels de l'immobilier, les agences immobilières, les syndic de copropriété, les notaires.</p> <p>Inventorier les installations de chauffage et de climatisation des bâtiments communaux au travers du dispositif Rénov'Occitanie</p> <p>Réaliser un bilan des pratiques énergétiques des bâtiments d'entreprise (bilan de la situation énergétique globale des entreprises, proposition des pistes d'économie d'énergie et des actions à mettre en place, s'engager dans un système de gestion et de suivi de l'énergie) avec l'appui de la CCI du Gard. Construire un partenariat avec les Chambres consulaires pour accompagner à la rénovation des locaux professionnels d'entreprises, exploitations agricoles, bureaux, commerces, établissements touristiques de moins de 1000 m² pour l'amélioration du confort, la maîtrise des consommations d'énergies. Bâtir un programme d'investissements sur la base des audits énergétiques à court, moyen terme et long terme des collectivités et communiquer à ce titre auprès du grand public et des professionnels</p>		
Pilotage de l'action	<p>Pilote interne</p> <p>Pôle environnement et développement durable et Pôle Aménagement du territoire CCTC</p>	<p>Partenaires</p> <p>CCI, Territoires d'énergie du Gard, Communes, ADEME CCI, Région Occitanie, CEE, représentants des commerces, les maîtrises d'ouvrage publiques Etat/ANAH/Bailleurs Agence d'urbanisme Nîmes</p>	
Calendrier & Budgets	<p>Calendrier</p> <p>Prioritaire</p>	<p>Coût</p> <p>€€€</p>	<p>Financement</p> <p>ADEME/ REGION / Etat / CEE / Bailleurs sociaux Fonds vert</p>
Indicateur(s)	<p>Nombre de réunion, nombre de visites Nombre de logements équipés de dispositifs Organisation des ateliers par le CAUE, nombre de participants Réunions de travail, Indicateurs du PLH Economies d'énergie réalisées au travers du suivi des consommations des bâtiments > 1000m² Formalisation d'un partenariat avec les chambres consulaires</p>		
Itération Evaluation Environnementale Stratégique	<p>Impacts Environnementaux</p> <p>Reduction des polluants dans le résidentiel, meilleure qualité de l'air, meilleure isolation des bâtiments moins de consommations d'énergie pour le chauffage, plus de production d'ENR</p>	<p>Mesures ERC envisagées</p> <p>0</p>	
Etat d'avancement de l'action	<p>Etat d'avancement de l'action en 2023</p> <p>0</p>	<p>Valeur de l'indicateur en 2023</p> <p>0%</p>	

Porteur de l'action		 	
Les communes les entreprises CCTC			
Axe Stratégique	C- Accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique dans les bâtiments résidentiels (individuel et collectif) et dans les bâtiments tertiaires		
Objectif Stratégique	Promouvoir la sobriété dans les usages quotidiens (résidentiel, tertiaire, secteurs recevant du public)		
Numéro de l'action	Mise en place des mesures de sobriété Sensibilisation des salariés, des agents territoriaux et accompagnement dans des pratiques plus économes et plus sobres dans leurs missions		
12			
Contexte & Enjeux			
<p>Face à l'augmentation de la facture énergétique des collectivités, une action en faveur de la diminution des consommations d'énergie et des factures mais aussi diminution de l'impact de la pollution lumineuse</p> <p>La sobriété dans les usages s'applique aussi dans le cadre professionnel. La collectivité doit aussi se montrer exemplaire et cela passe par les gestes que l'on peut adopter au quotidien dans le cadre de son activité professionnelle.</p>			
Description de l'action	<p>Mettre en place l'extinction de l'éclairage public nocturne dans les zones d'activités et/ou gérer l'intensité avec des équipements adaptés et performants, y compris pour les bâtiments publics et les monuments.</p> <p>Présenter dans les conseils municipaux, le règlement local de publicité ciblant l'obligation d'extinction nocturne des publicités lumineuses, pré-enseignes.</p> <p>Animer et sensibiliser la promotion de la sobriété auprès des employés des structures publiques et privées.</p> <p>Organiser un "Petit déjeuner du Plan Climat", des ateliers de travail dédiés aux agents de la Communauté de communes, pour échanger, recueillir les bonnes actions à mettre en place, que ce soit dans les missions, comme à sur les postes de travail. (Usage des mails, utilisation du papier ...etc.)</p> <p>Former les salariés en charge de la gestion de l'énergie dans les entreprises, concevoir, mettre en place et coordonner les actions afin d'améliorer les performances énergétiques de l'entreprise avec l'appui de la CCI du Gard.</p>		
Pilotage de l'action	Pilote interne		Partenaires
	Service Développement durable		Les entreprises du territoire CCI du Gard Les agents des collectivités
Calendrier & Budgets	Calendrier		Coût
	Prioritaire		€€
		Financement	
		CEE Fonds vert	
Indicateur(s)	<p>KWh économisés pour l'éclairage public</p> <p>Nombre d'ateliers de sensibilisation réalisés</p> <p>Nombre de salariés formés dans les entreprises du territoire par la CCI du Gard</p>		
Itération Evaluation Environnementale Stratégique	Impacts Environnementaux		Mesures ERC envisagées
	Moins de consommation d'énergie, moins de GES, plus de sobriété énergétique,		0
Etat d'avancement de l'action	Etat d'avancement de l'action en 2023		Valeur de l'indicateur en 2023
	0		0 %

Porteur de l'action			
CCTC CCI du Gard CMA Ch d'Agriculture			
Axe Stratégique		C- Accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique dans les bâtiments résidentiels (individuel et collectif) et dans les bâtiments tertiaires	
Objectif Stratégique		Soutenir la conversion des modes de chauffages énergivores vers des technologies plus vertueuses (PAC, géothermie..) et les performances énergétiques (type réseau de chaleur)	
Numéro de l'action		Soutien à la conversion des modes de chauffages énergivores vers des technologies plus vertueuses : proposition de subvention complémentaire pour le solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire et l'isolation des toitures avec des matériaux biosourcés.	
13		Etude de faisabilité de réseaux de chaleur urbains Accompagnement pour un projet d'énergies renouvelables.	
Contexte & Enjeux			
Sensibilisation, opportunité et levier d'intervention sont un des moyens pour inciter les usagers à franchir le cap de la rénovation de leur logement. Le but étant la diminution de la facture énergétique la réduction des rejets de gaz à effet de serre Ces actions contribuent aussi au développement des énergies renouvelables mais également au développement économique local.			
Description de l'action		Attribution d'une subvention complémentaire aux dispositifs existants portés par la CCTC et ciblée sur la rénovation énergétique des logements individuels pour l'installation de panneaux solaires pour le chauffage de l'eau sanitaire, et l'isolation des toitures avec des matériaux biosourcés. Animation d'un dispositif de conseil aux particuliers pour l'appui à la conversion des modes de chauffage par l'identification des aides existantes et l'accompagnement à la rénovation globale (Renov'Occitanie) Appui à une réflexion sur les opportunités de réseau de chaleur par la réalisation d'une réunion regroupant les acteurs et porteurs potentiels en lien avec les missions chaleur. Pour les entreprises, les conseillers chaleur renouvelable de la CCI du Gard réalisent une analyse d'opportunité et d'éligibilité sur les demandes de subvention et assurent un suivi de l'installation de production.	
Pilotage de l'action		Pilote interne	Partenaires
		Service Développement durable	ADEME, CCI du Gard, Région Occitanie, PETR, Europe
Calendrier & Budgets		Calendrier	Coût
		2024-2026	€€
			Financement
			CCTC Fonds vert Autofinancements
Indicateur(s)		Nombre de bénéficiaires, Montant de subvention attribué Nombre de chauffe eau électriques convertis en chauffe eau solaire Surfaces de toitures isolées en matériaux Biosourcés Nombre de réunions organisées sur les réseaux de chaleur. Nombre d'entreprises accompagnées par la CCI du Gard .	
Itération Evaluation Environnementale Stratégique		Impacts Environnementaux	Mesures ERC envisagées
		Réduction des consommations d'énergies fossiles et des GES dans le résidentiel et le tertiaire, production d'ENR	Plan de gestion pour les matériaux locaux et biosourcés
Etat d'avancement de l'action		Etat d'avancement de l'action en 2023	Valeur de l'indicateur en 2023
		0	0 %



Axe D : Amplifier le développement les énergies renouvelables locales respectueuses du paysage

14- Développement des sources d'énergies pour faire face aux pénuries et soutien au projet de méthanisation

15- Massification des installations solaires sur le territoire de la CCTC

Porteur de l'action CCTC Les agriculteurs les Communes		 <p>Communauté de communes Terre de CAMARGUE www.terredecamargue.fr</p>	
Axe Stratégique		D- Amplifier le développement les énergies renouvelables locales respectueuses du paysage	
Objectif Stratégique		Accompagner les agriculteurs et les pêcheurs dans la valorisation des ressources locales et dans le développement d'installation de méthanisation	
Numéro de l'action	14		
Diversification des sources d'énergies pour faire face aux pénuries Appui au projet de méthanisation			
Contexte & Enjeux			
Face à la hausse du coût de l'énergie, le développement des énergies renouvelables et des ressources locales comme le soleil pour les ENR photovoltaïques, solaire thermique, géothermie... La méthanisation comme source de biogaz, avec les amendements agricoles permettent d'éviter des déchets en incinération et diminuer les transports de déchets.			
Description de l'action	Mise en place d'un groupe de travail pour la rencontre, l'animation et l'impulsion des porteurs de projet de méthanisation agricole (cf. visite de site de Florensac GRDF) : biodéchets, déchets de l'agriculture, boues de STEP, déchets verts...à destination des groupements d'agriculteurs, du SMEPE et de la Chambre d'agriculture, avec pour objectif d'accompagner les agriculteurs dans la transformation de leur exploitation vers la production d'énergie comme le biogaz.		
Pilotage de l'action	Pilote interne		Partenaires
	Pôle environnement et développement durable CCTC		ADEME, GRDF, Territoires d'énergies du Gard, Chambre d'agriculture, SMEPE, DDTM, DREAL, AREC, CCI
Calendrier & Budgets	Calendrier		Coût
	2026-2028		€
		Financement	
		Fonds vert	
Indicateur(s)	Nombre de participants du secteur agricole, Niveau d'avancement du projet Visite de site		
Itération Evaluation Environnementale Stratégique	Impacts Environnementaux		Mesures ERC envisagées
	Production d'ENR, traitement des déchets,		Mise en place d'équipement d'isolation phonique et des procédés permettant la désodorisation des produits
Etat d'avancement de l'action	Etat d'avancement de l'action en 2023		Valeur de l'indicateur en 2023
	0		0%

Porteur de l'action

CCTC,
Communes,
Commerçants, grandes enseignes de distributions
Acteurs privés dotés de grandes surfaces artificialisées

Axe Stratégique

D- Amplifier le développement les énergies renouvelables locales respectueuses du paysage

Objectif Stratégique

Favoriser les installations solaires (photovoltaïque et thermique) sur le bâti et les zones artificialisées

Numéro de l'action

15

Massification les installations solaires sur le territoire de la CCTC

Contexte & Enjeux

L'utilisation des ressources locales comme le soleil est primordiale pour le territoire. Le développement des ENR se concentre en grande partie sur le photovoltaïque. En dehors des espaces bâtis et des surfaces de parking, les espaces artificialisés représentent un fort potentiel, non négligeable, pour le territoire. Chaque surface artificialisée qui pourra être utilisée contribuera à la production d'ENR. Des ombrières de parking favorisent le confort dans les voitures et lorsqu'elles ne sont pas au soleil, les climatisations sont moins sollicitées.

Description de l'action

Etudier, par la mise en concurrence, la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur l'ancienne décharge intercommunale
Anticiper l'installation de la centrale solaire PV dans les PLU des communes concernées (notamment dans le PADD).
Organiser une réunion auprès des collectivités, des propriétaires de bâtiments, de parking, d'espaces artificialisés notamment ceux des grandes surfaces, l'installation d'ombrières de parking. Affiner le potentiel, lever les freins et accélérer leurs installations en se basant sur une analyse cadastrale et en faisant la promotion des facilitateurs d'installation tels que Territoire d'énergies du Gard, l'AREC...
Organiser une réunion avec les Architectes de Bâtiments de France pour les bâtiments aux abords des Monuments Historiques
Mettre en place deux sessions de réunion d'information des acteurs propriétaires et gestionnaires gros consommateurs (campings, supermarchés, résidences touristiques) pour les sensibiliser sur les économies d'Énergie et la rénovation des bâtiments et le développement des énergies renouvelables.

Pilotage de l'action	Pilote interne		Partenaires	
	Service Développement durable		CCTC, communes, AREC, Région, DDTM, DREAL, Préfecture, UDAP, Territoire d'énergies du Gard	
Calendrier & Budgets	Calendrier		Coût	Financement
	2023-2024		€€	Fonds vert
Indicateur(s)	Engagement de l'étude de faisabilité Elaboration d'un cadastre solaire Réunions avec l'UDAP Surfaces de toitures équipées / KWhc installés			
Itération Evaluation Environnementale Stratégique	Impacts Environnementaux		Mesures ERC envisagées	
	production d'ENR sur le territoire, utilisation des terrains artificialisés et préservation des espaces agricoles		0	
Etat d'avancement de l'action	Etat d'avancement de l'action en 2023		Valeur de l'indicateur en 2023	
	0		0 %	



Axe E : Maintenir et développer les zones naturelles, agricoles et préserver la biodiversité et les ressources naturelles, réservoirs de séquestration carbone sur le territoire

16- Préservation des espaces naturels, de la biodiversité et des espaces agricoles du territoire

17- Sensibilisation de la population (les habitants et les touristes) aux impacts des activités sur le littoral et les écosystèmes marins

18- Mise en œuvre et suivi des SAGE, Lutte contre la salinisation, Réutilisation les eaux de la STEP pour l'arrosage

Porteur de l'action			
SMCG CCTC Cycles de l'eau Communes			
Axe Stratégique	E- Maintenir et développer les zones naturelles, agricoles et préserver la biodiversité et les ressources naturelles, réservoirs de séquestration carbone sur le territoire		
Objectif Stratégique	Protéger et valoriser les milieux agricoles et les espaces naturels		
Numéro de l'action	Préservation des espaces naturels, de la biodiversité et des espaces agricoles du territoire.		
16			
Contexte & Enjeux			
<p>Les Solutions fondées sur la Nature sont des actions qui s'appuient sur les écosystèmes pour relever les défis que posent les changements globaux à nos sociétés comme la lutte contre les changements climatiques, la gestion des risques naturels, la santé, l'approvisionnement en eau ou encore la sécurité alimentaire. Des écosystèmes résilients, fonctionnels et diversifiés fournissent en effet de nombreux services écosystémiques pour nos sociétés tout en permettant de préserver et restaurer la biodiversité.</p> <p>Afin de maintenir et reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer ainsi leur cycle de vie. La trame verte et bleue porte l'ambition d'inscrire la préservation de la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire, contribuant à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité résidentielle et touristique. Supports de biodiversité et de richesses patrimoniales, ce sont aussi des espaces supports d'activités.</p>			
Description de l'action	<p>Faire la promotion des restitutions d'étude et modes de gestion pour le maintien des milieux ouverts par le pâturage qui participe à la valorisation d'un élevage extensif durable. Suivi du projet en cours de conversion agroécologique sur le domaine du Canavérier à Saint Laurent d'Aigouze, d'un îlot agricole de plus de 200 ha qui concilie la préservation et l'amélioration de la biodiversité et celle de l'espace agricole. Solutions fondées sur la nature / Plan de gestion Natura 2000</p> <p>Le Canavérier / Plan de gestion en cours de finalisation</p> <p>Réhabiliter l'étang de la Marette</p> <p>Identifier et protéger les TVB dans les PLU</p> <p>Renaturer les paysages et la biodiversité sur les anciennes friches agricoles de l'Espiguette</p> <p>Prise en compte d'une gestion adaptée des zones humides et des rizières afin de réduire sensiblement les émissions de gaz à effet de serre dans les marais de Camargue</p> <p>A travers leur préservation, ce sont aussi des espaces qui permettent de séquestrer le carbone</p> <p>Améliorer la gestion des périmètres de protection et des aires d'alimentation du captage des Baisses, par le pâturage d'ovins et caprins (EPTB Vistre Vistrenque), qui évite l'entretien mécanique et répond aux enjeux de préservation de la ressource en eau.</p>		
Pilotage de l'action	Pilote interne		Partenaires
	Pôle environnement et développement durable CCTC		SMCG / Réserve de Biosphère de Camargue / CD 30/ Réserve Naturelle Régionale / Conservatoire du Littoral / EPTB Vistre Vistrenque
Calendrier & Budgets	Calendrier	Coût	Financement
	2026-2028	€€	Fonds vert FEADER LEADER
Indicateur(s)	<p>Nombre d'acteurs engagés dans les Mesures Agro-Environnementales (MAE)</p> <p>Nombre de contrats Natura 2000</p> <p>Evolution des relevés floristiques et faunistiques</p> <p>Etat de santé des espaces naturels</p>		
Itération Evaluation Environnementale Stratégique	Impacts Environnementaux		Mesures ERC envisagées
	Préservation des zones humides, des espaces agricoles et naturels du territoire. Séquestration du carbone. Préservation de la ressource en eau		0
Etat d'avancement de l'action	Etat d'avancement de l'action en 2023		Valeur de l'indicateur en 2023
	0		0 %

Porteur de l'action		 <p>Communauté de communes Terre de CAMARGUE www.terredecamargue.fr</p>	
Seaquarium Institut marin			
Axe Stratégique	E- Maintenir et développer les zones naturelles, agricoles et préserver la biodiversité et les ressources naturelles, réservoirs de séquestration carbone sur le territoire		
Objectif Stratégique	Protéger le littoral et favoriser sa gestion concertée		
Numéro de l'action	Sensibilisation de la population (les habitants et les touristes) aux impacts des activités sur le littoral et les écosystèmes marins		
17			
Contexte & Enjeux			
<p>Le Seaquarium Institut Marin est un centre de culture scientifique aux missions d'intérêt général exclusivement dédié à l'étude, la valorisation et la préservation active des écosystèmes marins. Le Seaquarium Institut Marin s'évertue à changer le regard sur le monde marin ainsi que le rapport à l'animal et sensibilise dès le plus jeune âge sur les comportements responsables et les actions efficaces à adopter et mener ensemble pour protéger durablement le bien commun le plus précieux : notre planète bleue.</p>			
Description de l'action	<p>Poursuivre le projet d'Aire Marine Educative sur le Grau du Roi, animé par le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise. Organiser des ateliers d'éducation à la fragilité des écosystèmes marins (connaissance, transmission, pédagogie et ...) par le Seaquarium Elaborer des animations récurrentes pour la diffusion des bonnes pratiques et les bons gestes pour la préservation littoral et mer Créer un schéma d'interprétation du Grand Site de France, implantation d'une nouvelle signalétique sur le secteur de la plage de l'Espiguette (panneaux de sensibilisation et d'information sur les milieux dunaires) Rechercher et mieux connaître le fonctionnement du littoral de la Baie d'Aigues Mortes – voire ciblée Baie du Grau du Roi, créer des supports de sensibilisation et en faire la promotion</p>		
Pilotage de l'action	Pilote interne		Partenaires
	Service Développement durable		SMCG / CCTC / le Grau du Roi
Calendrier & Budgets	Calendrier		Coût
	2025-2026		€€
			Financement
			Fonds vert
Indicateur(s)	Nombre d'intervention / Nombre de personnes accueillies en ateliers Réalisation de supports		
Itération Evaluation Environnementale Stratégique	Impacts Environnementaux		Mesures ERC envisagées
	Préservation des écosystèmes marins, du littoral et de la mer		0
Etat d'avancement de l'action	Etat d'avancement de l'action en 2023		Valeur de l'indicateur en 2023
	0		0 %

Porteur de l'action			
EPTB CCTC			
Axe Stratégique		E- Maintenir et développer les zones naturelles, agricoles et préserver la biodiversité et les ressources naturelles, réservoirs de séquestration carbone sur le territoire	
Objectif Stratégique		Diminuer l'impact de l'activité humaine sur les milieux	
Numéro de l'action	Mise en œuvre et suivi des SAGE Lutte contre la salinisation Réutilisation des eaux de la STEP pour l'irrigation		
18			
Contexte & Enjeux			
<p>Dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau, du manque d'eau que le territoire connaît, notamment pour les activités agricoles, face aux problématiques de remontées salines dans les terres agricoles, il convient d'agir pour gérer les milieux aquatiques et diminuer la concentration de sel dans les cours d'eau et les sols agricoles. La mise en œuvre des Schéma de gestion des eaux (SAGE) des différents bassins versants permet de répondre aux enjeux du territoire. Le réemploi des eaux usées de traitées pourrait être également une solution, pour limiter l'impact des stations d'épuration sur leur environnement, favoriser une économie circulaire de l'eau, et le maintien des activités économiques agricoles. Cela permettrait d'augmenter la ressource disponible à moindre coût dans les régions touchées par les pénuries d'eau, la sécheresse et les remontées salines.</p>			
Description de l'action	<p>Restaurer les ouvrages gérés par les Etablissement publics territoriaux de bassins (Etablissement Public Territorial de Bassin EPTB)</p> <p>Soutenir les acteurs du monde agricole par l'appui aux Associations Syndicales Autorisées (ASA) sur les technologies de pompage d'eau économe en énergie et par la réflexion sur les modes de gestion plus économes en eau</p> <p>Etudier la faisabilité du réemploi des eaux traitées à la sortie des STEP pour l'irrigation des cultures et des espaces verts ou le nettoyage urbain</p> <p>Appuyer la création, la mise en place et suivre les données d'un Observatoire commun de la salinité</p>		
Pilotage de l'action	Pilote interne Pôle Cycles de l'eau CCTC	Partenaires EPTB Vidourle, EPTB Vistre Vistrenque, BRL, ASA (Associations syndicales Autorisées) Communes, Délégué(e) Eau usées, Agriculteurs, VNF, SMCG, Chambre d'agriculture	
Calendrier & Budgets	Calendrier 2025-2026	Coût €€€	Financement Fonds vert, Banque des territoires
Indicateur(s)	Engagement des études Nombre de réunions Suivi de l'évolution du recueil des données sur la salinité Amélioration de la qualité des eaux des zones humides Augmentation de la part de zones humides		
Itération Evaluation Environnementale Stratégique	Impacts Environnementaux Economie de la ressource en eau, lutte contre la salinité, soutien aux activités agricoles du territoire séquestration de carbone	Mesures ERC envisagées 0	
Etat d'avancement de l'action	Etat d'avancement de l'action en 2023 0	Valeur de l'indicateur en 2023 0 %	